



ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES SUR LES TERRITOIRES

Témoignage de Pierre Janin, Directeur de Recherche à l'IRD dans
le cadre du Programme « *Transition des Systèmes Agricoles
et Alimentaires sur les Territoires* » (TERSAA I)

SOMMAIRE

- 1 A quelle échelle doivent s'inscrire les transitions agricoles et alimentaires pour être efficaces ?
- 2 Devons-nous parler d'une « transition » ou de « transitions » agricoles et alimentaires ?
- 3 Quels sont les principaux obstacles à la transition agroécologique ?
- 4 Quelles sont les actions à mener prioritairement pour les transitions agricoles et alimentaires ?
- 5 Les transitions supposent d'articuler un ensemble divers d'acteurs, quels sont les prérequis indispensables à des alliances fonctionnelles ?
- 6 Quel rôle joue le renforcement des capacités dans la mise en œuvre des transitions agricoles territoriales ?

Le programme TERSAA

Le programme de Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires (12/2021 – 05/2025), est mis en œuvre sur deux continents, par neuf partenaires en Afrique de l'Ouest et en Amérique Latine.

Objectif global :

Améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires sur les territoires face au changement climatique à travers une meilleure maîtrise de l'aval des filières.

Trois principaux résultats interdépendants :

- ▶ Les producteurs et productrices accèdent à de nouveaux débouchés commerciaux.
- ▶ Des pratiques durables et résilientes sont diffusées et adoptées.
- ▶ Les acteurs se mobilisent pour un développement durable des systèmes alimentaires sur les territoires.

Pierre Janin est géographe, spécialiste des questions agricoles et alimentaires en Afrique subsaharienne. Il est Directeur de Recherches à l'IRD. Il est rattaché à l'UMR Développement & Sociétés depuis sa création, et enseignant en Mastère 2 Recherche et Développement agricole à l'IEDES (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), Air France, SERVIAIR, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la Fondation Anber, la Fondation Bel, la Fondation Ditumba, et la Fondation de France. Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue des partenaires financiers susmentionnés.



Le modèle de l'agriculture conventionnelle a montré ses limites. L'agro-industrie contribue à la dégradation des sols et à la perte de biodiversité. Selon les rapports du GIEC, le secteur de l'Agriculture, foresterie et autres usages des terres (AFOLU) est responsable d'environ 23 % des émissions anthropiques mondiales de gaz à effet de serre en termes d'équivalent CO₂. Pour pouvoir nourrir sainement et en quantité suffisante une population croissante tout en préservant la planète et notre santé, les enjeux de transformations agricoles et alimentaires s'avèrent cruciaux.

1 A QUELLE ÉCHELLE DOIVENT S'INSCRIRE LES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES POUR ÊTRE EFFICACES ?

Les transitions peuvent être fonctionnelles à l'échelle des territoires régionaux. J'en avais l'intuition, j'en ai la confirmation avec ces expériences de terrain. Le niveau régional, le « local régional » est bien l'échelle de réalisation adéquate pour les entreprendre, même si des encadrements incitatifs économiques, informationnels et politiques doivent aussi les favoriser. Pour construire ces transitions sur les territoires, **il faut dépasser la seule approche « filières-chaines de valeur »** et les croiser avec les approches territoriales de type « bassins alimentaire ». L'échelle du bassin

A partir des expériences développées par le TERSAA sur différents territoires, **Pierre Janin, Directeur de Recherche au sein de l'Institut de recherche pour le développement - IRD, et responsable de la capitalisation externe du TERSAA, nous livre quelques réflexions pour mieux comprendre et promouvoir ces transitions.**

d'approvisionnement régional (foodshed) est particulièrement pertinente pour travailler sur **les transitions**, car c'est à cette échelle que se connectent concrètement l'offre agricole (produite bien souvent par une myriade de petits producteurs) et la demande alimentaire des consommateurs. C'est à cette échelle que se regroupe et se matérialise également un ensemble d'actions collectives conduites par une pluralité d'acteurs : pouvoirs publics, entreprises et acteurs associatifs, syndicats, organisations de producteurs.

Il est clair que les transitions vont se faire. Mais à quelle échéance de temps ? Ce n'est pas évident de le dire. Les effets négatifs du dérèglement climatique, des pertes de biodiversité, voire de santé humaine imposeraient qu'elles se fassent rapidement. Il est plus sûr qu'**elles se feront de manière différenciée, avec des avancées, des luttes, des résistances, des difficultés**, mais elles se feront en partant de cette

échelle locale/régionale. Si certaines conditions communes nécessaires peuvent être identifiées pour mener à bien ces transitions, chacune va se déployer **avec un agenda, des engagements et des coalitions précises, autour d'un écosystème particulier, avec un champ de potentialités, de ressources, d'acteurs propres à chaque territoire.**

2 DEVONS-NOUS PARLER D'UNE « TRANSITION » OU DE « TRANSITIONS » AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ?

Si je plagiais Jean Pierre Olivier de Sardan, je parlerais de la « revanche des contextes », même si de mon point de vue, il n'y a pas de « revanche des contextes » puisque **les contextes s'imposent toujours aux acteurs du territoire**, même à ceux qui pensent pouvoir gommer les spécificités sociétales, les rugosités géographiques. Il y a donc bien **une pluralité des trajectoires de transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles** en fonction de ces spécificités. Qui est présent ? Qui est actif ? Quels acteurs économiques, quels acteurs politiques, quels acteurs organisationnels dans le domaine agricole sont présents sur le territoire ? Comment est structurée la demande alimentaire ? Tous ces éléments doivent être mis à plat, diagnostiqués et analysés.

De fait, ces trajectoires seront d'autant plus distinctes qu'il y a **une pluralité de dimensions en matière de durabilité pour concrétiser ces transitions**. Une autre difficulté supplémentaire tient au fait que la durabilité, va se construire avec des temporalités différentes selon qu'on parle de

durabilité environnementale, durabilité économique, mais aussi de durabilité sociétale et politique qui apparaît plutôt comme le parent oublié en matière de discours et de cadre d'engagement. Et pourtant, avec la question de la mobilisation et de l'action collective, des luttes, des résistances, on se situe clairement au cœur des enjeux de la durabilité politique.

Les trajectoires temporelles et contextuelles des transitions ne peuvent donc être similaires sur les territoires. Il est donc difficile de comparer les différentes expériences de leur construction en cours. C'est pourtant ce que l'on a tenté de faire par le biais de ce travail de capitalisation externe du programme TERSAA. Qu'en retenir ? **Pour que ces transitions se réalisent, il faut qu'il y ait un alignement minimal, sur ces territoires, des agendas scientifiques, politiques, techniques et des instruments d'action mobilisables**, ce qui nécessite d'organiser ce qui pourrait sembler dispersé, hétéroclite ou empilé.

3 QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ?

Je sais que les thuriféraires, les promoteurs des innovations (socio-techniques surtout) – et il y en a aussi en matière d'agroécologie (qui représente aussi un monde d'innovations ou de redécouvertes) –, vont sans doute rétorquer que, finalement, pour construire le changement et mettre en œuvre les transformations nécessaires aux transitions, toute innovation est positive. Dans les faits, les choses sont à nuancer, il y a comme toujours des aspects négatifs et d'autres plus positifs. Et **les transitions peuvent avoir des effets ambivalents ou différenciés selon le pas de temps retenu**. Ainsi, l'agroécologie permet d'alléger les charges économiques pour les petits producteurs et les libère (un peu) de l'emprise du marché et de la dépendance aux intrants externes. En contrepartie, et c'est un point négatif, cela implique souvent une charge de travail supplémentaire, de la part de petits producteurs et productrices déjà en surcharge de travail et mal rémunérés. Mais on pourrait en citer d'autres (consentement à payer un prix plus juste, pertes momentanées possibles de rendements, ...). Il faut donc prendre en compte l'ensemble des paramètres, ne pas les sous-estimer, ni les cacher, pour les hiérarchiser.

Autre élément essentiel : **il ne faut pas considérer la transition agroécologique comme acquise une fois qu'elle est engagée**. S'il y a des avancées, il peut aussi y avoir des blocages qui émergent ; pire, il peut y avoir

même des acquis réversibles. Ces transformations vont demander un engagement fort. Pour l'instant, dans de nombreux cas, les « acteurs des transitions », indispensables pour les entreprendre et les porter, semblent encore minoritaires. On relève la présence d'associations, d'ONG, de coopératives, et de certains « entrepreneurs de cause ». Il ne faut pas pour autant lâcher prise, même si ces transformations génèrent des résistances. Bien entendu, certains acteurs économiques ont un intérêt à ce que le statu quo se maintienne le plus longtemps possible, quitte à poursuivre des activités minières, extractives qui dégradent les agro-écosystèmes.

Et puis, ne négligeons pas, non plus, un dernier aspect : parmi ces acteurs et promoteurs des transitions agricoles et agroécologiques, il y aura une mise en concurrence. D'abord, parce que, dans le cadre des nouvelles alliances économiques (au cœur des transitions), les marchés (et les chaînes de valeur) ne sont pas stabilisés et les perspectives d'enrichissement ne sont pas garanties pour chacun. A fortiori, lorsque les acteurs vont être pluriels et les marchés (potentiellement) stabilisés, ces acteurs risquent de se retrouver encore plus en concurrence les uns avec les autres. **Les transitions nous emmènent donc (elles aussi) vers des séquences qui peuvent être marquées par des rugosités.**

4 QUELLES SONT LES ACTIONS À MENER PRIORITAIREMENT POUR LES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ?

En cette période de crises multiples, intriquées, on a réellement du mal à savoir **comment hiérarchiser les priorités à agir pour construire les transitions**. De fait, ceux qui sont censés arbitrer sont parfois pris en défaut et ne savent pas toujours quelles actions prioriser. Ils font face à des situations – que j'avais caractérisées –, dans un article¹, de dilemme agricole et alimentaire, c'est à dire de difficulté à prendre une décision de manière éclairée, pour le bien commun, à un moment charnière – de crise et de bifurcation, à l'instar des transformations nécessaires pour construire les transitions.

Un des anciens dilemmes – réactivé dans le cadre de ces questions – porte sur la priorité (ou pas) donnée aux clientèles rurales en termes de marchandisation et de prix. En effet, les producteurs ruraux sont eux-mêmes des consommateurs de produits agricoles, ce qu'on oublie souvent ; ils ne vivent pas en autarcie ou en autosuffisance et achètent, en période de soudure, en Afrique sur les marchés ruraux. **Le dilemme est donc le suivant : assurer un meilleur prix aux petits producteurs ou des prix bas pour les consommateurs ?** Ces derniers représentent des clientèles exigeantes, avec une forte capacité de mobilisation sociale et, donc, un pouvoir politique bien supérieur aux autres. Ce problème est encore réactivé lorsqu'on évoque la question du juste prix, très difficile à paramétrer entre ces deux extrêmes.

Autre dilemme, à l'heure de l'émergence de rhétoriques (et de politiques agricoles éventuellement) de type souverainiste – dont les États du Sahel central en sont une des illustrations les plus flamboyantes – celui en matière d'approvisionnement. L'agenda de la souveraineté

agricole et alimentaire vient en télescopage, en contradiction avec celui, habituellement porté et qui a fonctionné pendant trois ou quatre décennies, de la sécurité alimentaire. Cette dernière a fonctionné en mettant en avant qu'on peut, en se connectant au marché, s'approvisionner et être sécurisé, dès lors qu'on a des ressources suffisantes pour le faire à l'échelle d'un État. Désormais, **entre sécurité et souveraineté alimentaires, comment vont se faire les paramétrages et arbitrages en matière de décision publique ?**

Enfin, autre dilemme, mais il y en aurait bien d'autres, rencontré notamment dans le cadre des organisations paysannes à caractère coopératif, dont les membres sont habitués à fonctionner de manière individuelle, à vendre leurs récoltes en fonction de leurs besoins immédiats, sans avoir à en référer à quiconque. Il y a parfois, pour des raisons multiples, une difficulté à s'engager dans un collectif et à faire confiance. Certes, le collectif peut se révéler plus protecteur, mais il impose des contraintes et ne remplit pas toujours ses promesses non plus. La transparence et le respect des engagements ne sont pas toujours au rendez-vous. La qualité de la gouvernance (ouverte et démocratique et moins technocratique, experte ou hiérarchique) est une des clés pour les fortifier et pour sortir des tensions (potentiellement croissantes) et des dilemmes non résolus.

1. Janin, P., Acloque, D., & El Nour, S. (2023). Dilemmes agricoles et alimentaires en temps de crise. Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 44(3), 335–373. <https://doi.org/10.1080/02255189.2023.2223914>.

5 LES TRANSITIONS SUPPOSENT D'ARTICULER UN ENSEMBLE DIVERS D'ACTEURS, QUELS SONT LES PRÉREQUIS INDISPENSABLES À DES ALLIANCES FONCTIONNELLES ?

Ces transitions vont se faire avec **une pluralité d'acteurs, avec des alliances économiques en partie nouvelles, au sens de clusters territorialisés**. De même qu'il y a des clusters humanitaires pour la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, il pourrait exister des clusters pour construire les transitions : c'est sans doute une belle perspective et une belle idée ; ce qui induit le rôle clé d'une forme de **gouvernance collaborative**, à l'instar de ce qu'on a pu tester dans la capitalisation du TERSAA, entre recherche, expertise et intervention agricole. Avec, malgré tout, de nombreuses difficultés à surmonter. D'abord, parce que cette gouvernance rencontre déjà ses propres limites en interne. En effet, une organisation de producteurs comme une coopérative sont des institutions rurales collectives qui ne sont pas épargnées par les tensions, les conflits, les inégalités, quand elles ne font pas, elles-mêmes, face à certaines formes d'adversité et de violences économiques. Donc, **même si l'on renforce financièrement, matériellement ces acteurs collectifs, il conviendra également d'en renforcer les capacités de gouvernance interne**. C'est d'ailleurs souvent un élément souvent évoqué par les membres eux-mêmes lors des entretiens de

capitalisation : comment collabore-t-on, comment renforce-t-on l'écoute, le respect, la reconnaissance, la redevabilité, la transparence dans les prises de décision. Dans de nombreuses organisations de producteurs ces points ont été présentés comme étant une des clés pour construire de la confiance et de l'acceptabilité en matière de prise de décision. Au-delà, **il semble judicieux de préparer ces acteurs à se familiariser et à maîtriser les codes/normes, les instruments et les outils, indispensables à une gouvernance (externe à leur institution), entre acteurs sur les territoires à l'échelle régionale**.

Cette question de la confiance, pour moi, n'est pas nouvelle. Pour avoir circulé et fait beaucoup « de terrain » depuis plus de 35 ans en Afrique de l'Ouest et du Centre, je sais que c'est un point essentiel qui tend à parasiter le développement économique et la « bonne gouvernance » en Afrique, notamment parce que la confiance entre les individus, entre les institutions, entre acteurs collectifs, est très dégradée. La question de **la confiance va être une des clés de la qualité de la gouvernance de cette transition agricole et alimentaire**.



6 QUEL RÔLE JOUE LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES TRANSITIONS AGRICOLES TERRITORIALES ?

La capitalisation du programme TERSAA n'avait pas pour objectif de lever les goulots d'étranglement et les blocages identifiés pour initier la trajectoire des transitions agricoles et alimentaires. Et le programme lui-même le pouvait-il seulement eu égard aux besoins, aux attentes et aux demandes importantes. Absolument pas. En revanche, l'équipe de capitalisation s'était donnée comme mandat de contribuer au renforcement des capacités, des connaissances et des compétences pour la pluralité d'acteurs impliqués (petits et grands, solides ou moins installés).

Cette question du « renforcement des capacités » dépasse la simple question du transfert de

ressources matérielles. On pourrait plutôt parler de capacité d'agencité et/ou d'agentivité en reprenant un terme de la sociologie. Cette notion est fondamentale pour à la fois : 1/ analyser les changements à mettre en œuvre au cœur des transitions mais aussi 2/ pour appuyer la construction de cette capacité de changement et 3/ pour en faciliter l'acceptation, dans la mesure où le changement peut faire peur ; de fait, on peut craindre de perdre des positions établies, de ne pas pouvoir s'adapter, de ne pas « savoir-faire », d'être désavoué, d'être délégitimé. De mon point de vue, la question du renforcement des capacités est donc une autre clé pour la construction des transitions agricoles sur les territoires.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME TERSAA I



L'ONG Entreprises, Territoires et Développement (ETD) a été créée en 2003 et intervient au Togo et au Bénin. Son objectif : contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.



L'ONG Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL), a été créée en 2003, et a pour but la promotion du droit à l'alimentation par le biais de la consommation des produits agricoles locaux transformés au Togo.



Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) est une association intercommunale qui travaille depuis plus de 20 ans avec les 6 Communes du Département des Collines, au centre du Bénin. Le GIC a pour but de participer au développement économique et social concerté des Communes membres, à travers la promotion de l'intercommunalité.



La Confédération Paysanne du Faso (CPF) a été créée en 2002 à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Elle est composée de 15 faitières. Sa vision repose sur : « Une agriculture familiale durable, productive, compétitive, garantissant l'accès à la terre, la sécurisation foncière pour toutes les catégories de producteurs et assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires ».



OCADES Bobo Dioulasso (Caritas) a été créé le 1er août 1998. L'organisation agit au Burkina Faso, dans les secteurs de la production, et de soutien à la production, du social (alphabétisation, éducation, santé) et de la gouvernance (sensibilisation, formation).



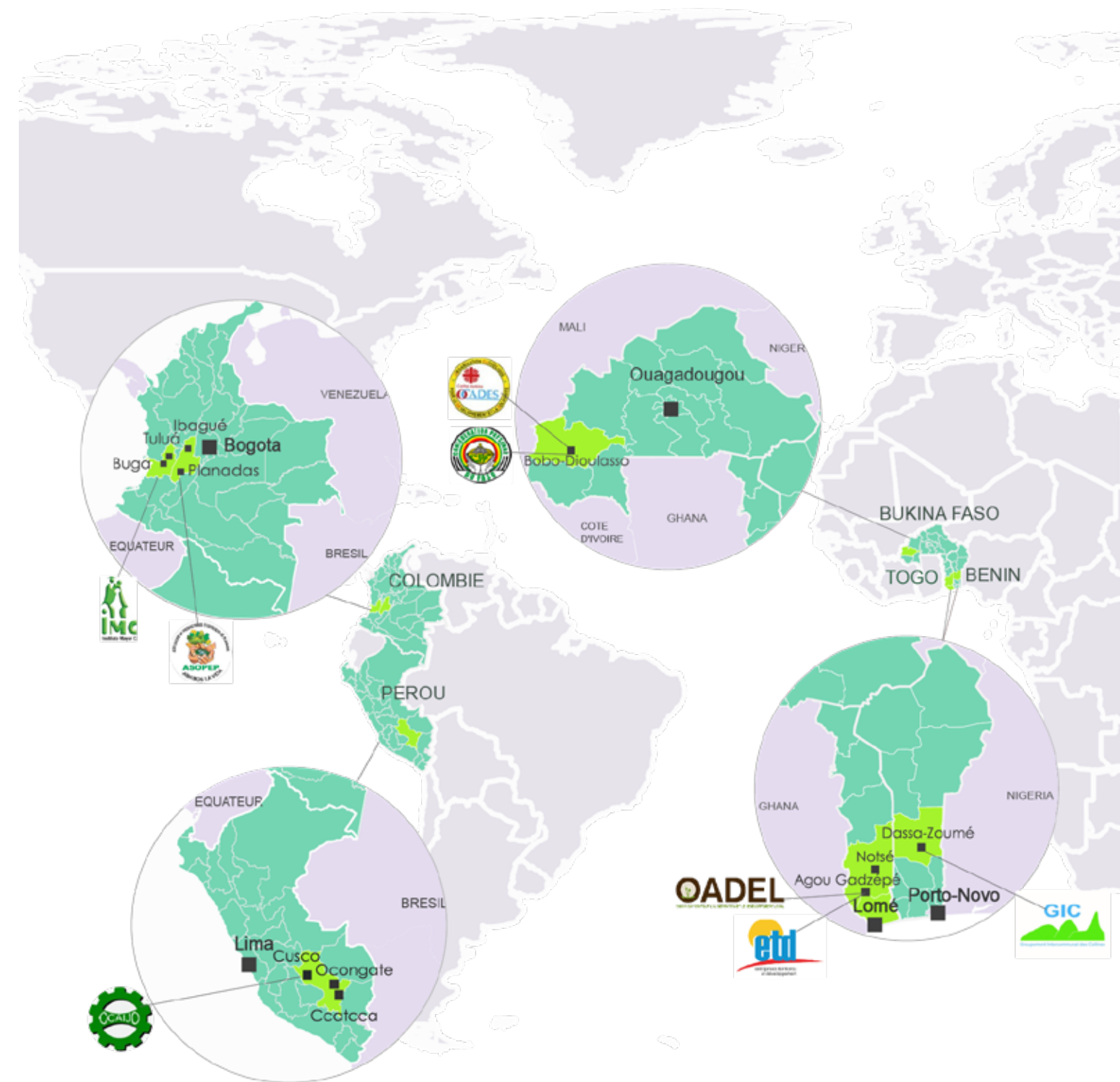
L'Instituto Mayor Campesino (IMCA), a été créé en 1962 en Colombie. L'IMCA appuie la production agroécologique, la souveraineté alimentaire et la structuration de filières porteuses, la reconstruction du tissu social à travers le renforcement des organisations paysannes et l'articulation des acteurs du territoire.



L'Asociación Jesús Obrero (CCAIJO), fondée en 1971, est une ONG au Pérou, qui appuie les initiatives économiques de lutte contre la pauvreté en zone rurale. Elle intervient également sur les thématiques de nutrition, d'éducation, de protection de l'environnement et de gouvernance locale.



L'Asociación de productores ecológicos de Planadas (ASOPEP) créée en 2013, en Colombie. Cette organisation de producteurs intervient plus particulièrement en matière de sécurité alimentaire et de renforcement de l'économie locale à travers l'appui et la formation auprès des producteurs.





6 rue de la Haye, BP 11911,
95731 Roissy Charles de Gaulle Cedex

Tél. : +33 (0)1 49 34 83 13
contact@acting-for-life.org

acting-for-life.org

